



**L'HIVER EST
ARRIVÉ!
BONNE SAISON
À TOUS!**

**#L'ardoise
Hiver 2023**

**RESTEZ À
L'AFFÛT**



www.st-ambroise.qc.ca



Municipalité Saint-Ambroise



#L'Ardoise
Hiver2023



Dans ce numéro :

- Mot du maire (p.2)
- Votre conseil municipal et infos (p.3)
- Mot de la DG - Église élection des marguilliers (ères) (p.4)
- Info sécurité incendie (p.5)
- Agrandissement Aréna—Service de l'urbanisme (p.6)
- Alerte CITAM - Bureaux fermés (p.7)
- Mot Joyeuses Fêtes (p.8)



#L'Ardoise
Hiver2023

Mot du Maire



L'année 2023 s'achève. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes, au nom du conseil municipal et en mon personnel à tous nos citoyens ainsi qu'à nos employés. En cette période de l'année, il est maintenant temps de fêter en famille, de se reposer et de profiter des joies de l'hiver.

Je ne peux passer sous silence l'immense travail accompli par les associations et groupes de citoyens qui œuvrent bénévolement dans la municipalité.

Lorsque je veux les nommer j'ai toujours peur d'en oublier, mais je me lance tout de même : la Saint-Vincent de Paul, la boutique Chez Vincent, le club Optimiste, les Chevaliers de Colomb, les bénévoles du foyer Saint-Ambroise, la Commission des Loisirs, les bénévoles du Festival de la Chanson, le Centre du Mieux Vivre, les bénévoles de la bibliothèque et ceux de la SADE.

Les membres du hockey mineur, ceux du club le Patins d'Or et bien entendu tous ceux que j'ai pu oublier.

Nous pouvons affirmer que la Municipalité de Saint-Ambroise est caractérisée par l'immense implication de sa population.

Joyeuses Fêtes à tous

Lucien Gravel
Maire de Saint-Ambroise





#L'Ardoise
Hiver2023



Photo - Mylène Savard

Conseil municipal



Lucien Gravel
Maire



Benoit Brassard
District 1



Amélie Audet
District 2



Cyrille Dufour
District 3



Nathalie Pedneault
District 4



Sophie Limoges
District 5



Andrée-Anne Caron
District 6

Informations générales

L'ARDOISE

Média communautaire interactif

ÉDITEUR

Municipalité de Saint-Ambroise
330, rue Gagnon, Saint-Ambroise
Québec G7P 2P9
www.st-ambroise.qc.ca

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN :1207- 8638

TIRAGE

1 900 copies

Prochaines assemblées de conseil

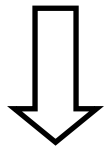
Janvier (à déterminer)
5 février 2024
4 mars 2024

PROCHAINE ÉDITION

DATE À VENIR

NUMÉROS DE TÉLPHONE À RETENIR

Hôtel de ville : 418 672-4765
Service des loisirs :
Aréna Marcel-Claveau :
Complexe Socio-culturel :
Bibliothèque :



URGENCES MUNICIPALES
418 672-2441

URGENCE
9-1-1



Mot de la directrice générale par intérim

Bonjour à tous,

C'est avec grand plaisir que j'ai le privilège de m'adresser à vous, par l'entremise du Journal l'Ardoise. Avec cette fin d'année et l'hiver qui a maintenant frappé à nos portes, j'aimerais commencer par vous demander de faire preuve de prudence sur les routes lors de vos déplacements. Nous tenons à vous et nous vous voulons en toute sécurité.

J'aimerais prendre le temps de féliciter tous les employés et les membres du conseil municipal pour cette année qui a été une année remplie de projets. À tous, je vous remercie de votre implication, car ensemble, nous formons une belle et bonne équipe.

Dans les projets que nous avons eus cette année, il y a celui des travaux de la rue Simard, phase 1, il reste la phase 2 de la rue Brassard à la rue Bouchard pour en nommer qu'un seul.

Je suis donc heureuse d'embarquer dans ce train municipal bien engagé pour 2024 qui avance à belle allure pour essayer de l'aider à maintenir son rythme de la meilleure façon possible. Ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine municipal, je souhaite bien amener ma petite contribution à ce petit coin de paradis dans mon intérim.



Joyeux Noël et bonne année !

J'ai eu une année inoubliable et je suis heureuse de l'avoir partagée avec vous tous !

Carolle Perron
Directrice générale par intérim

ÉLECTION DES MARGUILLERS ET MARGUILLIÈRES

Nous approchons de la période d'élection de nouveaux membres ou du renouvellement de certains mandats pour les assemblées de la fabrique.

L'objectif est d'élire des marguillers et marguillères, lors de l'assemblée des « Paroissiens et Paroissiennes » qui aura lieu le 10 décembre 2023 après la messe de 9h15 à l'Église de Saint-Jean-Vianney, vers 10h15. Si le défi vous intéresse, présentez-vous sur place au 4281, rue des Pins, Shipshaw, (Québec) G7P 1L8.

Au plaisir de vous rencontrer !

M. Réjean Bergeron
Président de l'Assemblée de Fabrique de la Paroisse Saint-Charles-Borromée



INFO SÉCURITÉ INCENDIE

SIGNES APPARENTS



- ▶ Apparition de fissures au plafond, sur les murs et sur le haut des portes.
- ▶ Frottement ou difficulté d'ouverture des portes.
- ▶ Craquements inhabituels dans la maison.
- ▶ Toiture arrondie ou bâtiment affaissé.

Il est recommandé de vérifier les accumulations de neige régulièrement pour éviter les risques d'effondrement.

DÉNEIGEZ VOTRE TOITURE EN SÉCURITÉ

- ▶ Il est conseillé de faire appel à un professionnel pour les toits en pente afin de limiter les dangers de chute.
- ▶ Si vous le faites vous-même, il est recommandé d'utiliser des outils adaptés pour le déneigement.
- ▶ Privilégiez le travail au sol.
- ▶ Avant de grimper sur un toit, assurez-vous que votre échelle est stable et repose fermement au sol.
- ▶ Munissez-vous d'un harnais attaché à un câble solide.



FILS ÉLECTRIQUES



- ▶ N'approchez **jamais** à moins de trois mètres des fils électriques.
 - ▶ Avant de manipuler un objet long, vérifiez qu'il n'y ait aucun fil électrique à proximité.
 - ▶ Assurez-vous que les veines d'air de votre résidence soient bien dégagées.
- ▶ Assurez-vous qu'à la suite du déneigement, les moyens d'évacuation (portes et fenêtres) ne soient pas obstrués par la neige tombée du toit.



AGRANDISSEMENT ARÉNA MARCEL CLAVEAU «INFORMATION»

L'aréna Marcel Claveau de Saint-Ambroise est une infrastructure importante pour le maintien des saines habitudes de vie pour le milieu et elle constitue le quotidien de nombreux citoyens de tous âges. Elle fait partie intégrante du dynamisme de la municipalité et de son développement sportif. Elle a besoin d'un coup de main pour se refaire une beauté selon les normes actuelles et optimiser son potentiel.

Elle est la pierre angulaire de la vie sociale et communautaire de la municipalité. Elle est utilisée 12 mois par année pour toutes sortes d'activités : sportives, culturelles, campagne de financement, gala reconnaissance, fête nationale, journée porte ouverte, etc.

Elle est située au centre des plateaux loisirs incluant les terrains de soccer, baseball, parc environnemental de la rue Gaudreault et le Complexe Socio-Culturel.

Le Conseil Municipal est fier d'informer la population qu'une demande d'aide financière a été déposée au gouvernement par le programme PAFIRSPA pour le projet d'agrandissement et de mises aux normes de l'Aréna Marcel Claveau.

Le projet consiste à favoriser la cohabitation des activités sportives et culturelles, d'améliorer l'obsolescence de ses installations et le manque de centralisation de plusieurs aménagements essentiels.

« L'équipe travaille très fort pour aller chercher le maximum d'aide financière possible pour limiter l'impact sur le compte de taxes des citoyens », explique Lucien Gravel, maire de Saint-Ambroise.

Lucien Gravel, Maire

La neige si belle et si fatigante

Mais attention, il ne faut pas s'en débarrasser de n'importe quelle manière. Il faut se souvenir que les municipalités ont une réglementation concernant les neiges usées et la municipalité de Saint-Ambroise a deux articles qui se lisent comme suit :

ARTICLE 16 « Neige »

Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace, constitue une nuisance et est prohibé.

ARTICLE 17

Le fait d'accumuler de la neige provenant d'une entrée privée ou stationnement à une hauteur de plus de 1 mètre à moins de 10 mètres de tout cours d'eau, constitue une nuisance et est prohibé.

N'oubliez pas que de ne pas respecter ces règlements pourrait vous coûter des contraventions.



ABRIS TEMPORAIRES

IL EST Désormais possible d'installer vos abris d'auto temporaires et ce depuis le **1ER OCTOBRE**.

CES DERNIERS POURRONT RESTER EN PLACE JUSQU'AU **1ER MAI 2024**.

NOTEZ QUE SELON LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #2015-14, TOUT ABRIS TEMPORAIRE DOIT ÊTRE LOCALISÉ À UN MINIMUM DE **3 MÈTRES DE LA LIGNE AVANT** (BORD DE LA RUE) AINSI QU'À UNE DISTANCE MINIMALE DE **0.6M DE LA LIGNE LATÉRALE** DE LOT.





#L'Ardoise
Hiver2023

Système d'alerte et de notifications de masse (CITAM)



Nous souhaitons vous rappeler
l'importance de vous inscrire au système
d'alerte et de notifications de masse.

Notre municipalité possède un logiciel
d'alertes et notifications de masse afin de
rejoindre rapidement ses citoyens en cas
d'alerte.

C'est donc le moment idéal pour vous de
faire votre inscription à notre logiciel via
notre site Internet :

www.st-ambroise.qc.ca

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez-nous et il nous fera plaisir de vous
répondre (418) 672-4765, poste 0.



LOGICIEL ALERTES ET NOTIFICATIONS

**SOYEZ REJOIGNABLE RAPIDEMENT
PAR VOTRE MUNICIPALITÉ EN CAS D'ALERTE**

Alertes et communications paramétrables selon vos préférences
Téléphone - Mobile - Texto - Courriel

INSCRIVEZ-VOUS !

BUREAUX FERMÉS



Veillez prendre note que
durant le congé des Fêtes, nos
bureaux seront fermés du
25 décembre 2023 au
3 janvier 2024 inclusivement.

**Urgences municipales
(418) 672-2441**



Toute l'équipe de la municipalité
vous souhaite d'excellentes fêtes
et qu'elle permette la réalisation
de tous vos désirs.

Joyeuses fêtes et heureuse année !